DÉNEIGEMENT

En prévision de la saison hivernale et afin de faciliter le déneigement effectué par les employés communaux, merci d'adapter votre stationnement.

Merci également de tailler vos haies et arbres débordant sur le domaine public, et ce afin de préserver les engins de déneigement.

Il est également rappelé que, selon un Arrêté municipal de décembre 2016, les riverains ont obligation de déneiger et saler les trottoirs au droit de leur habitation ou propriété.



La Communauté de Communes a prolongé le concours photos du territoire.

Pour les photographes amateurs qui désirent participer, ils peuvent envoyer leurs photos actuelles ou anciennes de notre village sur le site de la Communauté de Communes:

https://photohjsc.gogocarto.fr/map#/carte/@46.392,5.899,12z?cat=all

BULLETIN TRIMESTRIEL MUNICIPAL

VIRY I SEPTEMBRE 2025



Une première tranche pour le passage en LED des candélabres a été réalisée dans l'été : dépose de 34 points et pose de 16 points décoratifs, 14 points fonctionnels et 7 horloges connectées pour une gestion à distance. Deux tranches supplémentaires sont programmées pour les années suivantes.



NAISSANCES

. 21 juillet 2025 GUIGUE Arwen, Elisabeth

DÉCÈS

. 13 juillet 2025 CHALUMEAU Jean-Paul

MARIAGES

. 12 juillet 2025 GOMES Francisco et THEVENIN Marjorie . 09 août 2025 BURRET Kévin et PONCET Sabrina . 30 août 2025 FOULON Jordy et TISSERANT Chloé

? ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT

Danslacadred'uneréflexion surl'aménagement du centre-bourg, il sera mis prochainement à disposition, par le biais d'internet ou par demande auprès du secrétariat de mairie, un questionnaire à destination des usagers.



Lors de cette rentrée scolaire 2025/2026, ce sont 100 enfants qui ont retrouvé les bancs de l'école maternelle et primaire, dans un contexte favorable grâce au maintien de cinq classes.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE À TOUS LES ÉLÈVES, AINSI QU'AUX COLLÉGIENS, LYCÉENS ET ÉTUDIANTS!



La commune de Viry compte de nombreuses associations qui participent grandement à la vie du village de par leur investissement, ainsi que par les activités et évènements qu'elles proposent, que ce soit pour les adultes ou les enfants, et dans des domaines très variés (sportif, artistique, culturel, ...).

Vous pouvez retrouver la liste des associations sur le site de la mairie ou sur l'application Intramuros.

Certaines sont présentes sur les réseaux sociaux.

Comme toutes associations, celles-ci fonctionnent grâce à l'implication des bénévoles ; si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entres elles, n'hésitez pas à les contacter.

Vous pouvez également vous adresser à la Maison des Associations (mais.assoc.vrc@wanadoo.fr), qui recherche également de nouveaux bénévoles.